

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 22.03.2022

. d'affichage : 31.03.2022

N° de la délibération : 2022-58

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 49

. votants : 63

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit mars, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. DE WITASSE THEZY Charles, Mme SPRYSCH Aline, MM. LECOMTE Frédéric, ZOIS Christophe, Mme VASSEUR Julie, M. DUCAMPS Thomas, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, M. BRUCHET Antoine, Mme RIQUIER Julie, MM. GRAVET Jacques, BECQUERELLE David, SLOSARCZYK Florian, FORMAN Nicolas, RIMETTE Jean-Michel, Mme GENSE Caroline, MM. MEREL Michel, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre,

Mme SPRYSCH Aline avait donné pouvoir à M. SALOME André.
M. LECOMTE Frédéric avait donné pouvoir à M. RIOJA José.
M. ZOIS Christophe avait donné pouvoir à M. HAY Francis.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à M. ORIER Francis.
M. DUCAMPS Thomas avait donné pouvoir à Mme VERGULDEZOONE Nathalie.
Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à Mme LEFEVRE Sandra.
M. BRUCHET Antoine avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.
Mme RIQUIER Julie avait donné pouvoir à M. WISSOCQ Jean-Marc.
M. BECQUERELLE David avait donné pouvoir à M. LEFEVRE Eric.
M. SLOSARCZYK Florian avait donné pouvoir à M. POTIER Bruno.
M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric.
M. RIMETTE Jean-Michel avait donné pouvoir à M. SALOME André.
M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. ACQUAIRE Alain.
M. DELVILLE Jean-Pierre avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.
M. DE WITASSE THEZY Charles était représenté par M. GRIFFON Patrice, suppléant.
M. GRAVET Jacques était représenté par Mme ZURICH Christine, suppléante.
Mme GENSE Caroline était représentée par Mme GOMBART Sabine, suppléante.
M. MEREL Michel était représenté par M. NORMAND Steve, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme POTURALSKI Patricia

OBJET :**DECHETS**
MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE SPECIALE

Il est exposé à l'assemblée les éléments suivants :

- La Communauté de Communes de l'Est de la Somme assure la collecte et le traitement des déchets ménagers assimilés auprès des administrés, des artisans, des commerces, des PME soumis à la TEOM et des établissements publics exonérés de droit de TEOM.
- La TEOM est financée par un pourcentage appliqué au montant de la taxe foncière. Elle n'est donc pas représentative de la quantité de déchets produits.
- A l'inverse, la redevance spéciale a pour objet le financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers dits « assimilés » aux déchets ménagers, c'est-à-dire ceux non produits par les ménages mais qui peuvent, « *eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, être collectés et traités sans sujétion technique particulière* » (art. L. 2224-14 du code général des collectivités territoriales).
- Il s'agit donc des déchets produits par des professionnels (petits commerces, artisans ou autres) ou encore par certaines administrations.
- Pour les collectivités l'ayant mise en place, la redevance spéciale contribue donc au financement des prestations de ramassage et de traitement des déchets, aujourd'hui supportées essentiellement par les ménages qui paient la TEOM. Elle permet de connaître à l'année le volume de déchets professionnels collectés, d'adapter et d'améliorer le service rendu par la collectivité. Elle sensibilise également les professionnels à la gestion des leurs déchets, et les incitent à la diminution des quantités produites par la prévention, la valorisation et le recyclage.

En vertu de l'article L. 2333-78 du code général des collectivités territoriales, la redevance spéciale « *est calculée en fonction de l'importance du service rendu et notamment de la quantité des déchets gérés. Elle peut toutefois être fixée de manière forfaitaire pour la gestion de petites quantités de déchets* ». Dans ces conditions, la redevance spéciale correspond alors au juste paiement des déchets « assimilés » collectés et traités par les professionnels.

Afin de garantir une équité entre les producteurs particuliers et professionnels, la Communauté de Communes souhaite mettre en œuvre cette redevance spéciale applicable aux producteurs autres que les ménages qui utilisent le service de collecte et traitement des déchets de la Communauté de Communes.

La redevance spéciale comme la TEOM ne s'applique pas aux professionnels justifiant d'un contrat de prestation privée pour la gestion de leurs déchets. Ces professionnels font l'objet d'une délibération spécifique d'exonération de TEOM et de RS après en avoir formulé la demande et justifier du contrat privé de gestion des déchets.

Comme exposé en commission développement durable, les règles de mise en œuvre de cette redevance spéciale seraient, dans un premier temps les suivantes :

- Tout producteur de déchets ayant à un volume supérieur ou égal à 700 litres par semaine est assujetti au paiement de cette redevance ;

- La liste des premiers établissements assujettis est proposée en annexe de la présente délibération. Cette liste pourra être éventuellement revue chaque année ;
- Le tarif appliqué est proportionnel aux charges réelles du service, ramenées au volume du producteur. Ce tarif est revu chaque année et indexé au coût réel de collecte et de traitement des déchets.
- Pour l'année 2022, il est proposé à l'assemblée de retenir le prix de 0.033 € / litre collecté.
- En sus de l'exonération de TEOM, les producteurs de déchets ayant leur propre filière de collecte et de traitement de déchets sont exonérés de la Redevance Spéciale.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 38 voix pour, 23 voix contre (MM. ACQUAIRE A., BARBIER M., Mmes CHAPUIS-ROUX E., DELEFORTRIE L., MM. DUCAMPS T., FRISON F., FRIZON H., Mmes GOMBART S., ZURICH C., MM. HAY F., LALOI F., Mme LEFEVRE S., M. LEGRAND E., MUSEUX G., ORIER F., Mme POLLARD C., M. POTIER B., Mme RAGUENEAU F., MM. SLOSARCZYK F., URIER F., Mmes VASSEUR J., VERGULDEZOONE N., M. ZOIS C.), 2 abstentions (Mmes MERCIER M.E., POLIN J.),

Autorise le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en place de la redevance spéciale, à compter du 1^{er} juillet 2022, pour tous les professionnels et organismes publics ayant recours au service public de collecte et de traitement des déchets, selon les règles sus-exposées.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Envoyé en préfecture le 30/03/2022

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le



ID : 080-200070985-20220328-DELIB_2022_58-DE

LISTE DES ETABLISSEMENTS RECENSES POUR LA REDEVANCE SPECIALE*

Etablissement	Coordonnées	Activité	SIRET	Tél /mail	Personne à contacter
CITROEN NESLE	ZAC du Pays Neslois Route de Rouy 80190 NESLE	automobile	B 306 880 046	s.francos@ciauto.fr 0322884560	Sophie FRANCOIS
Transports BERTOUT	Rue Jacques Grenier 80190 NESLE	transport	35 368 092 900 026	benjamin.lemaine@bertout-f.fr 0322783706	LEMAIRE Benjamin
NELFRUIT	29, rue Georges Rémy 80190 NESLE	fruits	775 711 153 000 20	maintenance@nelfruit.fr 0630412263	ZANALLETTO Silvio
EMIP SAS	ZAC du Pays Neslois Route de Rouy 80190 NESLE	industriel	B 432 390 011	sylvain.rizvat@emip.fr 0772271655	RIGAUD Sylvain
MARCEAU AUTO	2A avenue Clémenceau 80190 NESLE	automobile	82 883 237 800 024	marceau.ami@outlook.fr 0707502914 0652309273	POULET Marceau
Aux bonnes saveurs Picardes	17, rue du maréchal Leclerc 80400 EPPEVILLE	boulangerie	80 371 115 900 027	06,68,05,93,66-0750483523	FERANDELLE Christopher
Gedimat	route de Rouy 80190 NESLE	négoce mat	479 777 658	vincent.henon@edimat-mn.com / adresse.mail.hs.envwow.courrier 0322881519	HENON Vincent
SARL ENDINESLE	rue d'Herly 80190 NESLE	agricole	RCS 401 871 090	andredelbecque@free.fr 0620657115	DELEBEQUE André
LAVALIM	route de Rouy 80190 NESLE	nettoyage PL	489 089 268 000 10	nesle@lavalim.fr 0322793030	DOUCY Cédric
Central Color	26, avenue André Delorme 80400 EPPEVILLE	peinture	48 065 499 500 020	central-color@orange.fr 0322785817	PINELLI Stefano
SARL Garage Pardieu	26, rue de Paris 80400 MUILLE-VILLETTE	automobile	52 507 976 000 019	ghislain.pardieu@orange.fr 0641174450	PARDIEU Ghislain
SOPTOL	18, rue de Verdun BP1 80400 HAM	industriel	34 024 712 100 023	ph.devesute@soptol.com 03238 14866	DEVEUGLE Pierre-Henri
SAS VIE VEG	7, rue de Nesle 80400 HOMBLEUX	agricole	827 536 400	conditionnement@vieveg.com 03227786142	LIGNIE Yohan
La Petite Marquise	30, rue André Delorme 80400 EPPEVILLE	boulangerie	38 843 628 900 028	pascal.vallois@orange.fr 03238 11290	VALLOIS Pascal
Autovision	65, rue de Paris 80400 MUILLE-VILLETTE	CT	S080F068	0323708418 0616235268	BENHIDA Jérôme
Elephant bleu SAS JM	80, rue de Paris 80400 MUILLE-VILLETTE	automobile	842 262 693 000 18	contact@chezfrac.com 0625638884	GUETTE Pascal
Speedwash	rue de Paris 80400 MUILLE-VILLETTE	automobile		06,86,16,10,85	TERNYNCK Maxime
Bricomarché	55, rue de Paris 80400 MUILLE-VILLETTE	commerce	B 344 652441 00025	04420153@musiqueair.com 0333361397	M. RAULT
Carrefour City	10, place du général Leclerc 80190 NESLE	commerce	80 932 984 000 015	languignon@carrefour.fr 0322881175	LANGUIGNON Joël
Garage Delorme	11, rue de Paris 80400 MUILLE-VILLETTE	automobile	49413542900012 APE 502 Z	gar.delorme@orange.fr 03238 10788	DELORME Sébastien
Norauto	90, route de Paris 80400 MUILLE-VILLETTE	automobile	50 530 158 000 013	ram.mia@norauto.fr 0967773934	GRONIER Alexis
Kiosque à Pizza	route de Paris 80400 MUILLE-VILLETTE	restauration	818 445 439 000 16	caim@caim.com 0641972318	BELLEGUEULE Christine
La Folie/Fouille	route de Paris 80400 MUILLE-VILLETTE	commerce	889 638 722	lilivill@fouille.com 0322792686	LE GOFF Gwen
Chauss'Expo	route de Paris 80400 MUILLE-VILLETTE	commerce	34 181 606 400 701	chauss@chauss'expo.fr 03228874433	KNOCKAERT Annie
Innovafeed	route de Chaulnes Lieu dit Les Trente 80190 NESLE	industriel	819 671 843 00053 APE : 1091.Z	paul.fontaine@innovafeed.com 0667904293	FONTAINE Paul
Spurgin	Z.A.2 7, route de Ham 80190 NESLE	industriel	39 010 516 100 058	pierre.ammeloot@spurgin.fr 0322788869 0676075055	AMMELOOT Pierre
SAS POMLY	1, rue Arthur Rimbaud ZA Saint Sulpice 80400 HAM	conditionnement fruits & légumes	48 364 373 000 037	balcone@pomlybarty.fr 0322883139	BALCONE Caroline
OK-LA magasin	rue Lamartine 80400 HAM	commerce	78 993 498 100 018	03.22.87.91.02.	BRUCHET Antoine
OK-LA entrepôt	ZA Saint Sulpice Rue Lamartine 80400 HAM	logistique	78 993 498 100 034	03.22.87.18.31.	BRUCHET Antoine
AutoDistribution SARL CBMIH	ZI Saint Sulpice Rue Baudelaire 80400 HAM	automobile	50 403 728 400 024	cbmi@orange.fr 0322786463	BLIN Claude
Boucherie Roi du Bœuf SAS VJ HBD	rue Baudelaire 80400 HAM	commerce	82 079 515 100 043	06,07,73,47,50	DUFRENOIS Vincent
Craft Friterie	28, rue de Noyon 80400 HAM	restauration	52 142 393 900 037	craft.friterie@gmail.com 0322730751	MARIE Laurent
Clinique vétérinaire Eurolla	54, Rte de Saint Quentin 80400 HAM	médical	89 185 328 500 015	vetos.clinique.eurolia@wanadoo.fr 0323812666	LABEUR Marianne
Colas	ZA Saint Sulpice Rte de Saint Quentin 80400 HAM	BTP	32 933 888 303 470	stephane.simon@colas.com 0661687450	Simon Stéphane
Résidence Ste Radegonde	2, rue Ste Radegonde 80200 ATHIES	Maison de retraite	268 000 312 000 10	f.froissart.servicetech@orange.fr 0614888951	Frédéric FROISSART
Rillettes de l'Hermitage	1, rue Jacques Gronnier ZI Nord 80190 NESLE	Industriel alimentaire	47 393 374 426	contact@rillettesermitage.fr pourgreg@gmx.fr 03227780774	Grégory POURBAIX
Résidence du Parc EHPAD	2, rue du Faubourg St Marcoult 80190 NESLE	Maison de retraite		lpourriau@residenceparc-nesle.fr 0323887587	Jocelyne POURRIAU
Actemium Maintenance	Rue de 80190 MESNIL St NICAISE	Industriel	78 055 363 200 073	marion.wroniszewski@actemium.com 0617112221	Marion WRONISZEWSKI
Collège Pasteur	15, bvd pasteur 80190 NESLE	école	080 1369D	gest.0801369d@ac-amiens.fr 0322884897	Mme COMBAULT
Clinique Vet Passion	80400 MUILLE- VILLETTE	médical	829 011 923 000 010	vet-passion@orange.fr 0323814646	M. GEORGE
EARL ANSCUTTE	6, rue de Nesle 80190 ROUY LE PETIT	agricole	34 456 780 500 017	earl-anscutte@orange.fr 0645733293	Frédéric ANSCUTTE
BOUCHERIE Davi et Florence	58, rue du Général Foy 80400 HAM	commerce	823 096 730 000 10	alexandre.david5900@gmail.com 0323839034	ALEXANDRE David
Ville de HAM	7, place de l'Hôtel de Ville 80400 HAM	commune	Ignoré	services-techniques@ville-ham.fr 0630734687	OSMONT Pascal
Collège Victor Hugo	Avenue Jean Moulin 80400 HAM	scolaire	19 800 036 600 015	severine.doye@ac-amiens.fr 0323814667	Séverine DOYE
POM ALLIANCE	rue baudelaire ZI St Sulpice 80400 HAM	conditionnement fruits & légumes	96 620 133 700 138	marie-virginie.carion@pom-alliance.fr dominique.poix@pom-alliance.fr 0323364463	MARIE-VIRGINIE CARION (reponsableadministrative) Dominique POIX (chef de site)
ETAPE AUTO	Rue Edouard Branly 80400 HAM	automobile	34 147 951 700 045	maxelin.fidham@eudeur.fr 03.23.81.20.80	Stéphane ROGUET
PATTE COUVERTURE	ue Lamartine ZI St Sulpice BR 2 - cellule N°3 80400 HAM	BTP	85 381 024 000 012	patte.couverture@gmail.com 0659586565	Benoît PATTE
SOPRANAUTO	1b route Nationale 80400 SANCOURT	automobile	FR23 398 750 158	sopranauto@libertysurf.fr 0117794939	COMMERE Mickael
CLEANUPWC	1 rue des bois 80400 SANCOURT	transport / location	79 386 572 600 012	contact@cleanupwc.com 0323813477	DELATTE Arnaud

*: Entreprises recensées avant conventionnement.

Envoyé en préfecture le 30/03/2022

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le



ID : 080-200070985-20220328-DELIB_2022_58-DE